

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL SYNDICAL DU PAYS DE MONTBENOIT  
LE MERCREDI 13 DECEMBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 13 DECEMBRE, à vingt heures, le Conseil Syndical du Pays de Montbenoit, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Montbenoit, sous la présidence de M. Gilles MAGNIN-FEYSOT, Président.

La convocation a été faite le 17/11/2017

Secrétaire de séance : M. Jean-Charles MARGUET

Absents excusés : Nathalie VERNET

**ORDRE DU JOUR :**

1. Traversée du village de Montbenoit : Présentation du projet
2. Agence Postale Intercommunale : présentation d'une nouvelle option concernant le local
3. Micro-crèche : point sur les avancées
4. Questions diverses

**1. Traversée du village de Montbenoit : Présentation du Projet**

Le Président présente les plans de la traversée du village de Montbenoit.

La question du parking devant le 4 rue du Val Saugeais est abordée. Le Parking appartient au Syndicat mais les travaux doivent rentrer dans le programme géré par la Mairie de Montbenoit. Deux solutions s'offrent pour mettre en œuvre ces travaux :

- Soit le parking est vendu par le Syndicat à l'€ symbolique à la Mairie de Montbenoit,
- Soit le Syndicat participe financièrement à la rénovation du parking d'un éventuel périscolaire face l'Ecole Intercommunale sur le terrain NICOD « chez Hypolite ». Cette ferme fera l'objet d'une préemption par la Mairie de La Longeville en cas de vente. Il faut s'assurer que ce bien soit exclusivement réservé à l'intérêt général.

Il est convenu que la Mairie de Montbenoit doit fournir les éléments financiers et juridiques relatifs aux travaux de ce parking à destination, entre autres, aux visiteurs de l'Abbaye.

**2. Agence Postale Intercommunale : présentation d'une nouvelle option concernant le local**

La Mairie de Montbenoit propose que les locaux actuels de la Poste dont elle est propriétaire soient loués au Syndicat pour ouvrir l'Agence Postale Intercommunale et y accueillir le bureau administratif du Syndicat contre un loyer de 250€/mois et 70€ de charges TTC.

Les élus donnent leur accord de principe.

Une décision formelle sera prise à la prochaine réunion après l'accord de la Poste sur le local.

*NDLR : Au moment où ce compte-rendu est rédigé (15/01/2018), une visite a eu lieu en présence des dirigeants de la Poste qui nous confirment que nous pouvons effectivement créer l'API dans ce local, que nous pouvons bénéficier des 20000€ pour les travaux et que dans le cadre du contrat du Syndicat et l'API nous serons indemnisés à hauteur de 1127€/mois. Le contrat est toujours de 9 ans renouvelable une fois. Une indemnité de 3 fois 1127€ sera versée le mois de l'ouverture de l'API. Le compte-rendu de cette rencontre sera joint.*

### 3. Micro-crèche : point sur les avancées

La Mairie de Ville-du-Pont souhaite que les travaux d'aménagement soient à la charge du privé ou du Syndicat.

### 4. Questions diverses

- **Chaufferie de l'Abbaye**

Le devis d'Isabey TP pour le démontage de l'ancienne chaudière est accepté.

- **Retour sur le Téléthon**

Le Téléthon s'est très bien déroulé grâce aux nombreux bénévoles, merci à Sandrine DUVAL et aux Troubadours du Saugeais. Le Gymnase pourra être mis à disposition de la Commune d'Arçon pour la prochaine édition.

- **Nomination de Franck Guinchard au grade d'Agent de Maitrise**

Suite à la réussite de son examen professionnel, Franck GUINCHARD est nommé au grade d'Agent de Maitrise à compter du 01/01/2018.

La séance est levée à 22h00

Le Président

Gilles MAGNIN-FEYSOT

